



CONSEIL d'ADMINISTRATION de l'APEL
de Notre-Dame du Grandchamp
COMPTE-RENDU du 1^{er} octobre 2018

Présents : Charlotte BAUDOT, Marie BENEVENT, Cristelle BONNET, Franck BOUHERET, Pascal BOURGOIN, Laurent BROSSARD, Magali BUCHON, Rachel CIHUELO, Anne de PUYBAUDET, Christian DEGUEST, Cécile FITOUSSI, Sophie GOHARD, Benoît GROSSEUVRE, Valérie LE DASTUMER, Anne-Laure MAGNE, Delphine MICHAUX, Allison PINEAU, Jean-Jacques PLANE, Delphine POUTEAU, Hélène RISS, Olga SION, Bénédicte SONET, Laetitia TIBERGHIE

Invités : Pierre JACQUEMIN (Directeur)

Absentes excusées : Françoise CESARINI, Catherine JOHNSON, Hélène LAURIOZ

Absents : Néant

Ordre du jour :

1. Vie de l'Etablissement : Pierre JACQUEMIN
2. Invité : David BROUAIL: Responsable Relations Entreprises
3. Validation du dernier CR du CA du 17 septembre 2018
4. Vote quant à la participation de l'APEL aux frais de cantine pour une jeune de Notre-Dame du Grandchamp
5. Présentation rapide des différentes commissions
6. Point sur la commission Parents Correspondants par Valérie LE DASTUMER
7. Retour d'expérience sur la matinée vélo du 25 septembre dernier : Franck BOUHERET

1 Vie de l'Etablissement : Pierre JACQUEMIN

Pierre JACQUEMIN se dit fier des élèves et des équipes, à l'occasion de la venue ce 1^{er} octobre, à Notre-Dame du Grandchamp, du Prince Edward du Royaume-Uni et de son épouse.

La douzaine de stands mise en place par les élèves a été très appréciée et toutes les présentations en anglais faites par les élèves ont été particulièrement remarquées. Un remerciement particulier est adressé à la Maîtrise qui a très bien chanté.

Cet évènement très bien organisé, qui s'est déroulé sans stress, ni excitation, reflète le grand professionnalisme des équipes de Notre-Dame du Grandchamp et la bonne ambiance de l'Etablissement. L'ambassadeur du Royaume-Uni a souligné « *le climat professionnel, familial et détendu* ». Des personnalités importantes étaient présentes lors de l'évènement comme le Préfet, le Directeur Diocésain, le Président de l'OGEC, l'Adjointe au Maire, le Directeur du British Council et l'ambassadeur du Royaume-Uni. Les photos seront transmises très prochainement.

Pierre JACQUEMIN souligne la très belle réussite de cette manifestation et ainsi, l'excellente promotion octroyée à l'Etablissement.

La semaine prochaine, Notre-Dame du Grandchamp accueillera une délégation du ministère de l'éducation d'Afrique du Sud. Elle sera accompagnée d'une dizaine de personnes. Cette visite fait suite à une demande du Recteur. La visite consistera à participer à des cours dans les sections internationales et européennes.

Pierre JACQUEMIN précise que les réunions d'information des parents d'élèves sont quasiment terminées et que les journées d'accueil des Secondes Pro ont été très réussies. La retraite des BTS aura lieu dans deux semaines.

Pierre JACQUEMIN souligne la très belle messe de rentrée de la communauté Saint-Louis qui s'est tenue le 29 septembre à la Cathédrale. L'année prochaine, cette messe sera positionnée le samedi soir à 18H30 afin de ne pas empiéter sur les cours.

Les ateliers de la Pastorale sont lancés par les élèves de Terminale. Toutes les activités proposées sont riches et intéressantes. En l'absence d'Anne-Sophie BOREL, Pierre JACQUEMIN s'implique particulièrement dans la supervision de la Pastorale.

2 Invité : David BROUAIL : Responsable Relations Entreprises

Le rôle de David BROUAIL est de financer l'Alternance à Notre-Dame du Grandchamp.

David BROUAIL présente les avantages de l'Alternance, à savoir l'absence de coût financier pour les familles et les élèves mais, en contrepartie, des coûts de formation et d'hébergement pour l'Etablissement.

L'Etat finance à hauteur de 20/25% et le delta est financé par la taxe d'apprentissage, impôt payé par les entreprises. Afin que cette taxe soit affectée aux écoles, il faut que le **nom** de l'école soit précisé sur le bordereau afférent au paiement de la taxe. Si aucun nom n'est précisé, c'est l'Etat qui décide de l'affectation de la taxe et, dans cette hypothèse, elle n'est jamais attribuée à Notre-Dame du Grandchamp.

Le coût en matière d'apprentissage pour Notre-Dame du Grandchamp est de 2 Millions d'euros. La récupération de la taxe d'apprentissage à Notre-Dame du Grandchamp est d'environ 1,7 Millions d'euros. Le delta de 300 000 euros doit ainsi être trouvé. David BROUAIL précise que Notre-Dame du Grandchamp est passé de 900 à 1300 verseurs mais que le versement moyen a diminué.

Sur les 2500 jeunes de Notre-Dame du Grandchamp, plus de 600 jeunes sont en Alternance. Notre-Dame du Grandchamp est en concurrence avec près de 1700 autres établissements.

Une grande partie de la taxe vient des actions menées par le Service de David BROUAIL consistant notamment à réaliser des appels téléphoniques auprès des entreprises, ces dernières étant invitées à préciser le nom de l'Etablissement sur le bordereau. Les paiements sont appelés de novembre à février. Quatre personnes sont embauchées en plus de l'équipe existante de David BROUAIL pour réaliser 1700 appels en trois mois.

David BROUAIL présente les actions qui peuvent être menées pour améliorer le dispositif existant :

- Développer les partenariats avec les entreprises : se positionner auprès des entreprises pour savoir si elles ont besoin de stagiaires ou de jeunes en alternance et recontacter les entreprises qui ont embauché un stagiaire ou un élève en alternance pour leur demander le versement de la taxe d'apprentissage.
- Développer le site Internet de l'APEL pour expliquer à quoi sert la taxe d'apprentissage, présenter les projets qui y sont associés et renforcer l'espace permettant aux parents de se positionner.

Rachel CIHUELO, qui travaille à la Direction des Ressources Humaines d'une grande entreprise, fait remarquer que, pour son entreprise, la fin de l'année n'est pas le bon tempo pour appeler la taxe d'apprentissage car son entreprise attend d'avoir le montant de l'impôt pour décider à qui il faut le distribuer. Par ailleurs, elle indique que la force de la lettre réside dans la personnalisation du courrier : plus le courrier est précis (nom du stagiaire ou de l'apprenti), plus les chances de succès sont grandes.

David BROUAIL, Rachel CIHUELO et Pascal BOURGOIN vont échanger sur la question, voir comment faire évoluer le site Internet et préparer un article ciblé dans le prochain BIP.

3 Validation du dernier CR du CA du 17 septembre 2018

Il est décidé de supprimer la R5 du deuxième point du CR du CA du 17 septembre 2018 qui n'a pas lieu d'être.

Sous réserve de cette suppression, le CA est validé.

4 Vote quant à la participation de l'APEL aux frais de cantine pour une jeune de Notre-Dame du Grandchamp

Il est proposé que l'APEL finance 50 euros par mois de frais de cantine pour une jeune en Seconde PRO GA. Ces frais seraient versés directement à ELIOR. L'OGEC prendrait en charge une partie des frais de scolarité.

La participation de l'APEL est validée à l'unanimité des conseillers présents.

5 Présentation rapide des différentes commissions

Laurent Brossard rappelle le rôle de l'APEL et les différentes commissions avec leur responsable associé.

- La commission Communication est dirigée par Pascal BOURGOIN
- La commission Parents Correspondants est dirigée par Valérie LE DASTUMER
- La commission Aide aux entretiens et à la recherche de stages est dirigée par Charlotte BAUDOT

Jean-Jacques PLAGNE, responsable du projet Osez 78, rappelle que les deux réunions sont positionnées le 26 janvier 2019 et le 15 juin 2019.

Laurent BROSSARD rappelle que les conférences organisées avec BDC et SJH reprendront le thème de la conférence de l'APEL Nationale qui est « *Transmettre* ». François-Xavier BELLAMY a été proposé comme intervenant.

Les dates des conférences seront bientôt calées par Laurent BROSSARD. Il se rapprochera alors de Pierre JACQUEMIN pour obtenir son assentiment sur les thèmes et les intervenants.

Laurent BROSSARD souhaite que chaque conseiller se positionne au sein d'une commission. A cet effet, Benoît GROSSEUVRE va préparer un Google drive afin que chacun puisse s'inscrire.

6 Point sur la commission Parents Correspondants par Valérie LE DASTUMER

Valérie LE DASTUMER précise que la commission Parents Correspondants est une commission qui vit et travaille durant toute l'année.

Le rôle de cette commission est de faire le lien entre les élèves, les familles, les professeurs et la Direction. Cette commission doit intervenir en dehors du CA, ce qui signifie que les travaux avanceront à d'autres moments que les temps des CA et que les actions seront régulièrement relayées lors des différents CA.

Valérie LE DASTUMER précise que tous les conseillers de l'APEL qui sont Parents Correspondants dans la classe de leur enfant sont automatiquement membres de la commission Parents Correspondants de l'APEL.

Deux sessions de formation des Parents Correspondants organisées par l'APEL sont prévues **le samedi 10 novembre et le samedi 17 novembre** de 9H à 12H. Les conseillers qui sont Parents Correspondants doivent s'inscrire à l'une des deux sessions de formation.

Valérie LE DASTUMER organisera deux soirées de formation des formateurs des Parents Correspondants. Les deux soirées de formation des formateurs sont positionnées **le mardi 09 octobre et le mardi 16 octobre**.

La liste des formateurs est pour le moment la suivante : Cristelle BONNET, Pascal BOURGOIN, Laurent BROSSARD, Anne de PUYBAUDET, Catherine JOHNSON, Delphine POUTEAU mais tout conseiller ayant déjà une expérience de Parent Correspondant est bienvenu pour participer à cette formation.

La commission Parents Correspondants s'appuie sur des Parents Relais qui transfèrent les informations importantes (dates des conférences, dates des formations, informations sur l'Établissement....) aux Parents Correspondants, qui eux-mêmes les transfèrent aux Parents d'élève.

Les Parents Relais sont les suivants :

- Bénédicte SONET pour les Secondes Générales
- Anne-Laure MAGNE pour les Premières Générales
- Cécile FITOUSSI pour les Terminales Générales
- Laetitia TIBERGHIE pour le Lycée Professionnel
- Charlotte BAUDOT pour le Lycée Technologique

7 Retour d'expérience sur la matinée vélo du 25 septembre dernier : Franck BOUHERET

Franck BOUHERET souligne la grande réussite de la matinée vélo du 25 septembre avec 49 vélos gravés.

Le timing a été respecté, le budget n'a pas été dépassé et de nouveaux mécaniciens sont venus rejoindre l'équipe, le tout dans une très bonne ambiance. Beaucoup de conseillers étaient présents.

Un remerciement particulier est fait pour les nouvelles affiches, réalisées en collaboration par Pascal BOURGOIN et son épouse, spécialement pour l'occasion, et installées par Magali BUCHON, Valérie LE DASTUMER et Bénédicte SONET.

Un effort supplémentaire sera fait l'année prochaine pour attirer davantage d'élèves en Prépa (ces derniers sortants à 12H rue Royale n'ont pas eu le réflexe de venir au 97 rue Reigner). Par ailleurs, il est d'ores et déjà envisagé de relayer cet événement auprès des parents et d'associer cet événement avec une action de prévention sur les dangers du vélo.

Laurent BROSSARD propose de relancer les élèves par SMS afin de leur rappeler d'enregistrer leur vélo dans la base Bicycode, suite au gravage, pour faire coïncider la référence du vélo avec le nom du propriétaire. Franck BOUHERET prend l'action.

La séance est levée à 22h15.

Prochaine réunion du Conseil d'Administration de l'APEL Notre-Dame du Grandchamp lundi 12 novembre 2018 à 20H15

Laurent BROSSARD
Président

Delphine POUTEAU
Secrétaire